



**Contribution départementale au  
"Rallye de France Alsace" 2013**

**Rapport n° CP/2013/400**

**Service gestionnaire :**

Direction développement économique, territorial et international

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente la contribution départementale à l'organisation du Rallye de France Alsace qui se déroulera du 3 au 6 octobre 2013.

Comme pour les éditions 2011 et 2012 de cette compétition automobile, la subvention départementale s'établit à 240 000 €.

**1. Le Rallye de France WRC, un événement-phare en Alsace**

L'Alsace accueille depuis 2010 la manche française du championnat du monde WRC de rallye automobile.

Les collectivités alsaciennes partenaires se sont coordonnées tant sur le plan financier qu'organisationnel pour recevoir dans des conditions optimales la compétition automobile et en valoriser les retombées économiques et en termes d'image.

Les collectivités ont ainsi ciblé quelques objectifs majeurs partagés :

- accroître l'impact médiatique de la manifestation en fédérant les collectivités autour de quelques actions concertées
- renforcer l'offre de transports en commun, dont le Réseau 67 mobilisé pour l'occasion, et la faire connaître
- veiller à une organisation générale respectueuse de l'environnement et ce aux différents stades de sa mise en œuvre, en particulier un mécanisme de compensation carbone mis en place par la FFSA destiné à financer des actions locales de réduction des émissions CO<sup>2</sup>, doté de 120 000 € pour les éditions 2010 à 2013 du Rallye en Alsace
- mesurer les conséquences économiques évaluées à l'échelle de la région pouvant être associées au Rallye directement et immédiatement (activité économique liée aux dépenses générées par la présence de l'événement et par les visiteurs présents sur le territoire). Celles-ci se chiffrent à plus de 18 M€, dont 13 M€ pour l'hôtellerie et la restauration alsaciennes.

Le défi partagé de la FFSA et des collectivités est de faire entrer le Rallye de France Alsace dans le Top 3 du championnat mondial WRC en termes d'organisation, de popularité et de médiatisation (audience cumulée de 176 millions de téléspectateurs en 2012, soit le Rallye le plus médiatisé du Championnat du monde WRC 2012).

Fort de son succès, le Rallye de France a vocation à s'inscrire durablement dans le paysage alsacien. A cet égard, le Département du Bas-Rhin a d'ores et déjà fait part au Président de la FFSA de son accord de principe de poursuivre en 2014 et 2015 son soutien à l'organisation en Alsace du Rallye de France, dans des conditions financières qui seront discutées le moment venu.

## 2. Le Rallye de France Alsace 2013

Le Rallye France Alsace 2013 se déroulera du 3 au 6 octobre dans les deux départements alsaciens et dans le département voisin des Vosges pour une épreuve spéciale.

Après un Rallye 2012 caractérisé par un allongement conséquent du kilométrage chronométré, l'édition 2013 marque, pour des raisons de maîtrise des coûts, un retour au format des compétitions 2010 et 2011 (20% de linéaire d'épreuves spéciales chronométrées en moins). L'épreuve spéciale urbaine dans le secteur Wacken - Parlement Européen, inaugurée en 2012, est maintenue. Les épreuves spéciales dans le Bas-Rhin se dérouleront le vendredi 4 octobre (secteur Klevenner-Ungersberg) et le dimanche 6 octobre (Cleebourg-Bischwiller/Gries-circuit urbain Haguenau). A noter que l'épreuve spéciale Haute-Bruche avec arrivée au Champ du Feu testée en 2012 n'est pas reconduite.

Le PC course du Rallye, le parc d'assistance, la salle de presse ainsi que l'événementiel et l'accueil VIP seront regroupés sur le site du Zénith comme en 2012.

Les contributions financières totales des sept collectivités alsaciennes partenaires historiques seront identiques à l'enveloppe de 2011 et de 2012, soit 1,420 M€. Le Conseil Général du Bas-Rhin apporte une subvention de 240 000 €, à laquelle s'ajoutent les dépenses d'exploitation et de sécurité routière et les navettes spéciales Réseau 67, pour un montant de l'ordre de 120 000 € à l'expérience des précédentes éditions. Pour l'édition 2013, le Département des Vosges (épreuve spéciale Vosges-Pays d'Ormont) et la Ville de Sélestat (mise en place d'un contrôle de passage et diverses animations dans la cité) rejoignent le cercle des partenaires institutionnels de la compétition. Les deux collectivités sont attendues à hauteur de 30 000 € chacune (voir plan de financement joint).

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
32029	65-6574-94	240 000,00 €	240 000,00 €	240 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer à la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) une subvention forfaitaire de 240 000 € pour l'organisation de l'édition 2013 de la compétition automobile Rallye de France Alsace du 3 au 6 octobre 2013.*

*Elle autorise son Président à signer la convention de financement correspondante, annexée à la présente délibération.*

Strasbourg, le 17/05/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL